



Portail Québec

Plan du site Pour nous joindre English

Portail Québec > À surveiller > Infos à surveiller > **Le gouvernement du Québec met fin au programme de petites centrales hydroélectriques**

Le gouvernement du Québec met fin au programme de petites centrales hydroélectriques

La fin de ce programme aura pour conséquence l'abandon de six projets de petites centrales hydroélectriques dont les étapes de réalisation sont à un stade préliminaire, soit les projets de la Chute Sainte-Anne, de la Chute du Six Mille, de la Chute du Quatre Mille, de la Centrale Saint-Gabriel, de la Onzième chute et du Barrage B Manouane Sipi.

Un comité interministériel, sous la supervision du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports, M. Sylvain Gaudreault, est mis sur pied. « Le comité a pour mandat de travailler en collaboration avec les communautés touchées pour déterminer les projets structurants de développement socioéconomique à développer à court terme », a déclaré M. Gaudreault.

Communiqué de presse



© Gouvernement du Québec, 2014

